**FICHE DE POSTE POUR L’ENSEIGNANT D’AUTOREGULATION EN COLLEGE**

Établissement d’affectation et lieu de travail : Collège Evariste Galois à Epinay-sur-Seine.

**Principes de fonctionnement du dispositif d’autorégulation**

**Missions**

L’enseignant d’autorégulation contribue, au sein du collège, à la cohérence des actions des différents professionnels.

* Il partage avec les autres professionnels de l’équipe médico-sociale un langage et des outils de réflexion communs.
* Il réalise avec les enseignants de chaque classe les évaluations pédagogiques et avec l’équipe médico-sociale les évaluations comportementales. Ensemble, ils réajustent le projet de l’élève.
* Il participe avec l’équipe (enseignants et professionnels du médico-social) à l’élaboration du PPI (projet pédagogique individualisé ou projet personnalisé d’intervention) qui s’articule avec le projet personnalisé de scolarisation (MOPPS).
* Il regroupe au sein du dispositif d’autorégulation les élèves du DAR. Les modalités de regroupement seront à définir en fonction des objectifs fixés avec l’équipe enseignante et de l’équipe médico-sociale.
* Ces activités peuvent être conduites individuellement avec l’un de ces élèves pour un soutien spécifique ; ou avec un petit groupe d’élèves comprenant d’autres élèves du DAR et/ou d’autres élèves de l’établissement selon une organisation et des objectifs définis au sein de l’équipe enseignante.
* Il veille et facilite en permanence à l’établissement de relations de confiance et de collaboration entre l’équipe médicosociale et les enseignants du collège.
* Comme les autres membres de l’équipe avec qui il partage les éléments d’informations et avis recueillis auprès des parents, il respecte le droit au secret et à la discrétion professionnelle vis-à-vis de l’enfant et de sa famille.
* Il participe à la conception, à l’élaboration ou à l’adaptation des supports pédagogiques, rendus nécessaires pour répondre aux besoins des élèves, tant en salle d’autorégulation qu’en classe ordinaire.
* Il est l’interlocuteur privilégié des familles et participe aux RESS des élèves du DAR.

**Profil attendu des candidats**

* Montrer un intérêt pour les troubles du neuro-développement dont les troubles du spectre autistique et s’engager à acquérir des connaissances dans ce domaine en participant notamment à des actions de formation : formations continues de l’éducation nationale, formations spécifiques organisées en commun avec les membres de l’équipe médicosociale, autoformation, veille documentaire.
* Savoir faire preuve d’adaptation, d’écoute et de réactivité.
* Savoir travailler en équipe et coordonner un réseau d’acteurs.
* Agir en référence constante au principe de l’éducabilité cognitive.
* Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel partagé.
* Avoir une connaissance approfondie de l’ensemble des programmes du collège ainsi que des démarches pédagogiques de manière à construire des séquences d’apprentissage prenant en compte les besoins des élèves.
* Avoir des connaissances sur la conception universelle des apprentissages (CUA) et partager avec les professeurs du collège la notion d’accessibilité pédagogique.

Prendre une part active au sein de l’équipe enseignante à la mise en œuvre des parcours concernant la classe (citoyen EAC...) et en particulier du parcours Avenir.

* Avoir le sens de la communication et du contact.